

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU SYNDICAT MIXTE D

SEANCE DU MARDI 18 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil syndical régulièrement convoqué le vendredi quatorze mars, n'ayant pas valablement délibéré faute de quorum, celui-ci reconvoqué dans les délais légaux selon le code général des collectivités territoriales, s'est réuni sans condition de quorum le mardi dix-huit mars, Hall des expositions à Brignoles, sous la présidence de Monsieur Didier Brémont

PRESENTS :

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Didier Brémont, Armand Morazzani, Philippe Roux.

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Liliane Boyer, Jean-Pierre Souza.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Bernard Darthy (suppléant), Bernard de Boisgelin.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Nicolas Martel.

Pour Esterel Côte d'Azur Agglomération : Mireille Anillo. Gilles Longo.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Yannick Simon.

ABSENTS REPRESENTES :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération Serge Baldecchi.

Pour Esterel Côte d'Azur Agglomération : Didier Lemaitre.

ABSENTS EXCUSES :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Danielle Adoux-Copin, Claude Alemagna, Karine Alsters, Christophe Carrière, Alain Caymaris, Bernard Chilini, Albert David, Cédric Dubois, Nathalie Gonzales, Raymond Gras, Marc Hébréard, Valérie Marcy, Hughes Martin, Claude Pianetti, Georges Rouvier, Richard Strambio.

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Ollivier Artuphel, Eric Audibert, Olivier Barthélémy, Patrick Bonnet, Gilbert Bringant, David Clercx., Romain Debray, Jean Degoulet, Jérémy Giuliano, Laurent Gueit, Olivier Hoffmann, Jean-Luc Laumailier, Jacques Olès, Jacques Paul, Gabriel Pich, Alain Ravanello, Nicolas Robin, Nicole Rullan, Philippe Roux, Patrice Tonarelli, Claudine Vidal.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Thierry Bongiorno, Eric Collin, Jean-Michel Dragone, Dominique Lain, Jean-Luc Longour, Jean-Louis Portal, Marjorie Viort.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Stéphane Arnaud, Jean-Philippe Bersia, Nathalie Espitalier, Florent Palazolli, Franck Panizzi, Dominique Richard, Didier Vauzelle, Catherine Venturino-Gabelle.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Patrick Bassand, Philippe Durand-Terrasson, Jean-Jacques Forniglia, Jacques Giusti.

Pour la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon : Joannel Anglionin Rolland Balbis, Fabien Briegne, Gilbert Riboulet. Patrick Vincentelli

Pour la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez : Laurent Giubergia.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Liliane Boyer.

RAPPORTEUR : Didier Brémont

Nombre de Membres		
En exercice	Présents à la séance	Qui ont pris part à la délibération
74	11	13

Objet de la délibération :

Affectation des résultats de l'exercice 2024.

La collectivité vote le budget primitif avec la reprise anticipée des résultats.

Le conseil syndical est invité à valider l'affectation des résultats de l'exercice 2024 présentés ci-dessous :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2024	3 423 805,79 €
Dépenses de fonctionnement 2024	3 715 484,47 €
Résultat d'exécution de l'exercice 2024	-291 678,68 €
Résultats antérieurs reportés	1 504 832,28 €
Résultat de fonctionnement de clôture	1 213 153,60 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2024	13 862 604,82 €
Dépenses d'investissement 2024	14 495 182,78 €
Résultat d'exécution de l'exercice 2024	-632 577,96 €
Résultats antérieurs reportés	7 178 852,69 €
Résultat d'investissement cumulé	6 546 274,73 €
Solde des Restes à réaliser (RAR)	2 713 916,54 €
Besoin de financement	9 260 191,27 €

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS	
Affectation en réserves au 1068	0,00 €
Report en fonctionnement au 002	1 213 153,60 €
Report en investissement au 001	6 546 274,73 €

La section d'investissement ne faisant pas apparaître un besoin de financement, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est reporté à la ligne codifiée : 002 « résultat de la section de fonctionnement reporté » soit **1 213 153,60 €**.

Le résultat d'investissement est reporté en investissement sur la ligne codifiée : 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » soit **6 546 274,73 €**.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale,

Le Conseil syndical après en avoir délibéré,

D E C I D E

ARTICLE UNIQUE

D'AFFECTER les résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 dans les conditions susmentionnées :

Au 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté – recette d'investissement » soit **1 213 153,60 €**.

Au 002 « résultat de la section de fonctionnement reporté – recette de fonctionnement » soit **6 546 274,73 €**.



Le Président

Didier BREMOND

POUR : 13
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant le tribunal administratif de Toulon. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours gracieux proroge le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25200 - SYNDMC DE L ARGENS TRANS EN PR

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	7 178 852,69		-632 577,96		6 546 274,73
Fonctionnement	1 504 832,28		-291 678,68		1 213 153,60
TOTAL I	8 683 684,97		-924 256,64		7 759 428,33
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	8 683 684,97		-924 256,64		7 759 428,33

LUC TIXIER
[Signature]
Chef de Service Comptable
Responsable du SGC de Draguignan



Didier BREMOND



Président
Syndicat Mixte de l'Argens

[Signature]

Résultats budgétaires de l'exercice

25200 - SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS TRANS EN PR

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	32 926 875,40	6 388 168,75	39 315 044,15
Titres de recette émis (b)	13 904 054,82	3 808 024,19	17 712 079,01
Réductions de titres (c)	41 450,00	384 218,40	425 668,40
Recettes nettes (d = b - c)	13 862 604,82	3 423 805,79	17 286 410,61
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	32 926 875,40	6 388 168,75	39 315 044,15
Mandats émis (f)	14 529 088,14	3 775 881,27	18 304 969,41
Annulations de mandats (g)	33 905,36	60 396,80	94 302,16
Dépenses nettes (h = f - g)	14 495 182,78	3 715 484,47	18 210 667,25
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	632 577,96	291 678,68	924 256,64
(h - d) Déficit			

LUC TXIER

Luc TXIER
Chef de Service Comptable
Responsable du SGC de Draguignan

Didier BREMOND

Président

Syndicat Mixte de l'Argens



• **Affectation des résultats de l'exercice 2024**

Le conseil syndical est invité à valider l'affectation des résultats de l'exercice 2024 présentés ci-dessous :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2024	3 423 805,79 €
Dépenses de fonctionnement 2024	3 715 484,47 €
Résultat d'exécution de l'exercice 2024	-291 678,68 €
Résultats antérieurs reportés	1 504 832,28 €
Résultat de fonctionnement de clôture	1 213 153,60 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2024	13 862 604,82 €
Dépenses d'investissement 2024	14 495 182,78 €
Résultat d'exécution de l'exercice 2024	-632 577,96 €
Résultats antérieurs reportés	7 178 852,69 €
Résultat d'investissement cumulé	6 546 274,73 €
Solde des Restes à réaliser (RAR)	2 713 916,54 €
Besoin de financement	9 260 191,27 €

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS	
Affectation en réserves au 1068	0,00 €
Report en fonctionnement au 002	1 213 153,60 €
Report en investissement au 001	6 546 274,73 €

La section d'investissement ne faisant pas apparaître un besoin de financement, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est reporté à la ligne codifiée : 002 « résultat de la section de fonctionnement reporté » soit 1 213 153,60 €.

Le résultat d'investissement est reporté en investissement sur la ligne codifiée : 001 « résultat de la section d'investissement reporté » soit 6 546 274,73 €.

Trésorier SGC Draguignan,
 M. Luc TIXIER

Luc TIXIER

083108
 Chef de Service Comptable
 Responsable du SGC de Draguignan



Président
 Syndicat Mixte de l'Argens